



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU

AVIS PUBLIC À L'ATTENTION DES CITOYENS DE SAINT-MATHIEU

CALENDRIER 2018 DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2017, le calendrier 2018 de ses séances ordinaires qui auront lieu le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h 30, à la salle Émerie-Lapointe située au 288, rue Principale, aux dates suivantes :

- 9 janvier
- 13 février
- 13 mars
- 10 avril
- 8 mai
- 12 juin
- 10 juillet
- 21 août
- 11 septembre
- 9 octobre
- 13 novembre
- 11 décembre

Donné ce 19 décembre 2017,

Louise Hébert

Directrice générale et secrétaire-trésorière